

PREFET DU JURA

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Préfet du Jura,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

ARRETE n° 2018- 551

Objet : Arrêté fixant la liste départementale des représentants de l'administration pouvant être appelés à siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile ;
Vu le décret n°2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
Vu l'arrêté ministériel NOR : INTE0500833A du 29 novembre 2005 portant organisation du conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
Vu l'arrêté n° 2015-955 du 16 juillet 2015 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Jura portant composition du Conseil d'administration ;
Vu l'arrêté n° 2016-963 du 2 août 2016 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura, portant délégation de fonctions à Monsieur Bernard AMIENS, Premier Vice-Président, membre du Bureau et Président de la Commission du Personnel ;
Vu l'arrêté n° 2015-654 du 27 mai 2015 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura, portant délégation de fonctions à Madame Natacha BOURGEOIS, Deuxième Vice-Présidente, membre du Bureau et Présidente de la Commission des équipements ;
Vu l'arrêté n° 2016-962 du 2 août 2016 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura, portant délégation de fonctions à Monsieur François GODIN, Troisième Vice-Président, membre du Bureau et Président de la Commission des Finances ;

Considérant que Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura entend saisir le Conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires afin d'émettre un avis sur les faits reprochés à un sous-officier affecté au centre d'incendie et de secours de Saint-Claude ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des représentants de l'administration pouvant faire l'objet de la procédure de tirage au sort prévu par l'arrêté du 29 novembre 2005 susvisé, afin de siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires, est fixée en annexe.

Article 2 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du SDIS du Jura.

Article 4 : Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS, Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, commandant le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Jura, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le

17 MAI 2018

Le Préfet,

Richard VIGNON

CONSEIL DE DISCIPLINE DÉPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

juin 2018

LISTE DE MEMBRES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION	
Représentants du Département	
Monsieur Clément PERNOT	Madame Céline TROSSAT
Madame Sylvie VERMEILLET	Monsieur Christophe BOIS
Madame Hélène PELISSARD	Monsieur Cyrille BRERO
Monsieur Jean FRANCHI	Madame Annie AUDIER
Madame Sandrine MARION	Monsieur René MOLIN
Monsieur Franck DAVID	Madame Marie-Christine CHAUVIN
Madame Natacha BOURGEOIS	Monsieur François GODIN
Monsieur Gêrôme FASSET	Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ
Madame Christine RIOTTE	Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER
Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX	Madame Marie-Claude DALLOZ
Madame Françoise VESPA	Madame Danielle BRULEBOIS
Monsieur Gilbert BLONDEAU	Monsieur Michel GINIES
Madame Chantal TORCK	Monsieur Jean-Daniel MAIRE
Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY	Madame Françoise BARTHOULOT
Représentants des Communes	
Monsieur Jean-Yves MATHIEU	Monsieur François PERRODIN
Monsieur Jean-Gabriel NAST	Monsieur Eric MONNIER
Monsieur Bernard AMIENS	Monsieur Michel ECARNOT
Monsieur Jacky FAIVRE	Monsieur Daniel PATRICO
Monsieur Bruno NEGRELLO	Madame Monique FANTINI
Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET	Monsieur Denis RENAUD
Représentants des EPI compétents	
Monsieur Daniel BOURGEOIS	Monsieur Jean-Pierre BROCARD
Monsieur Alain PATTINGRE	Monsieur Claude PILLOUD